

CPI: le djihadiste Al Hassan condamné pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité au Mali

Page 2

Politique - Science - Education- Société- Economie-Technologies

Le Quotidien Numérique d' Afrique

du vendredi 28 Juin 2024

7 jrs/7

N°2426 02 BP 5805 Ouagadougou 02 Tél: +226 76 60 97 21/ +226 25 41 10 00 BURKINA FASO Téléchargeable Prix : 0,30 €/200 FCFA

www.quotidiennumerique.com Autorisation officielle n°1699/2017/CAO/TGI.OUA/P.F.

VERSION



Madagascar: le parti au pouvoir remporte la majorité à l'Assemblée nationale

Page 7

Gestion des Sociétés d'Etat au Burkina: Le Premier ministre souhaite une «politique équitable et harmonisée en matière de rémunération»



Page 3



Page 5

Le Nigeria interdira les plastiques à usage unique en 2025

MALI

CPI: le djihadiste Al Hassan condamné pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité au Mali

La Cour pénale internationale (CPI) a condamné, le chef djihadiste Al Hassan Ag Abdoul Aziz Ag Mohamed Ag Mahmoud, dit Al Hassan pour des crimes de guerre et de crimes contre l'humanité au Mali, notamment pour avoir infligé des sévices à des prisonniers alors qu'il était le chef de facto de la police islamique à Tombouctou.



Le chef djihadiste Al Hassan Ag Abdoul Aziz Ag Mohamed Ag Mahmoud, dit Al Hassan

Chef djihadiste proche de Al Qaïda, Al Hassan agé de 46 ans a été reconnu coupable mercredi 26 juin 2024 par la CPI, notamment de torture et d'atteinte à la dignité de la personne pour des actes commis à Tombouctou alors sous le joug djihadiste. « Sur la base de l'analyse des éléments de preuves présentés et examinés au procès, tel qu'exposé dans le jugement de la Cour, la Chambre de première instance X de la CPI déclare M. Al Hassan Ag Abdoul Aziz Ag Mohamed Ag Mahmoud coupable d'une partie des charges portées à son encontre concernant des crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis entre les 2 avril 2012 et 29 janvier 2013 à Tombouctou (Mali) », a déclaré lors de la lecture du jugement, le Président de ladite chambre, le juge Antoine Kesia-Mbe Mindua, rapporte ONU Info. Selon le juge, Al Hassan avait joué un « rôle clé » en supervisant les amputations et les flagellations en tant que chef de la police lorsque les militants islamiques avaient pris le contrôle de Tombouctou pendant près d'un an à partir du début de l'année 2012. Durant l'énoncé du verdict, M. Mindua a ainsi décrit en détail le règne de terreur des djihadistes, notamment des flagellations brutales sur la place centrale et devant des foules comprenant parfois des enfants, ainsi qu'une amputation publique à la machette. Le juge est également revenu sur le sort des femmes parfois arrêtées puis violées en détention. « Les habitants de Tombouctou n'ont eu d'autre choix que d'adapter leur vie et leur mode de vie pour se conformer à l'interprétation de la charia islamique ... qui leur a été imposée par la force des armes », a affirmé M. Mindua, selon toujours notre source. Néanmoins, les juges l'ont acquitté des accusations de viols, d'esclavages sexuels et de mariages forcés. Si la Chambre ne nie pas l'existence de tels actes, le juge estime qu'il s'agissait de crimes de droit commun, qui n'ont pas été commis dans

La suite de la page 2

le cadre d'une politique de crimes contre l'humanité. Le procès dans cette affaire s'était ouvert les 14 et 15 juillet 2020. Il a impliqué 52 témoins de l'accusation, 22 témoins de la défense et deux témoins des représentants légaux des victimes, représentant 2.196 victimes. Al Hassan est le deuxième responsable djihadiste malien jugé par la CPI. Le 27 septembre 2016, Mahdi el Faki avait été reconnu coupable des crimes et condamné à 9 ans d'emprisonnement. Sa peine a été ensuite réduite de deux ans en raison de sa bonne conduite, ce qui lui a permis de recouvrer la liberté le 18 septembre 2022, au lieu de septembre 2025. Par ailleurs et toujours sur le Mali, la CPI a levé, vendredi 21 juin 2024, les scellés sur le mandat d'arrêt visant Iyad Ag Ghaly, accusé de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité commis à Tombouctou entre 2012-2013. Ce dirigeant d'Ansar Dine, un groupe lié à Al-Qaïda, fait notamment l'objet des accusations de meurtre de soldats hors de combat à Aguelhoc, viol, esclavage sexuel et toute autre forme de violence sexuelle.

Source: ONU

Lucien DAKISSAGA

Gestion des Sociétés d'Etat: Le Premier ministre souhaite une «politique équitable et harmonisée en matière de rémunération»



Le Premier ministre, Dr Apollinaire Joachimson Kyélèm de TAMBELA, a ouvert les travaux de la 32e session de l'Assemblée générale des Sociétés d'Etat (AG-SE), ce jeudi 27 juin 2024, à Ouagadougou. A cette instance de redevabilité, 19 sociétés d'Etat et 03 Établissements publics de prévoyance sociale (EPPS) vont soumettre leurs états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2023 et leurs rapports de gestion.

L'obligation de rendre compte est un principe fondamental et l'une des principales exigences de la gestion publique et de la bonne gouvernance.

Répondant à cette obligation, durant 48 heures (27 et 28 juin 2024), la gestion de 2023 de 19 sociétés d'Etat et de 03 Etablissements publics de prévoyance sociale (EPPS) sera passée au peigne fin, dans le cadre de la 32e session de l'Assemblée générale des sociétés d'Etat (AG-SE)

La suite à la page 4

La suite de la page 4

Cette session connaît également la participation de nouvelles sociétés d'Etat créées dans le cadre de la refondation de l'Etat et de l'affirmation de notre souveraineté engagées par le Gouvernement.

Il s'agit de la Centrale d'Achat des Médicaments Essentiels Génériques et des Consommables Médicaux (CAMEG), de la Centrale d'Achat des Médicaments Vétérinaires (CAMVET), de l'Office National des Barrages et des Aménagements Hydro-agricoles (ONBAH), de la Société Burkinabè d'Intrants et de Matériels Agro-Pastoraux (SOBIMAP) et de la Société Nationale des Substances Précieuses (SONASP).

A l'ouverture des travaux de cette rencontre, le Premier ministre, Dr Apollinaire Joachimson Kyélèm de TAMBELA , par ailleurs Président par délégation de l'Assemblée générale des sociétés d'Etat, a salué le concours des entreprises publiques aux actions d'intérêt national engagées par le Gouvernement en 2023 et leur accompagnement à la politique de mobilisation des ressources financières pour une économie souveraine et épanouie.

«Je voudrais rassurer les acteurs au cœur de la vie des entreprises publiques notamment les personnels des entreprises concernées par les réformes ainsi que les partenaires desdites entreprises que la seule volonté du Gouvernement est de garantir une meilleure fourniture des services publics dans un contexte de conquête de la souveraineté économique de notre chère patrie. Cette conquête nécessite des reformes sans complaisance dans les secteurs stratégiques dans lesquels nos entreprises évoluent. Le Gouvernement a ainsi procédé au retrait du portefeuille des privatisations de trois (03) entreprises publiques stratégiques à savoir le BUMIGEB, la SONABHY et le CCVA dont la réalisation de leurs objets sociaux participe à l'équilibre social de notre pays», a-t-il indiqué.

Selon lui, les sociétés d'Etat et les Établissements Publics de Prévoyance Sociale constituent des leviers importants de développement, en ce sens qu'ils sont des maillons essentiels dans la mise en œuvre des politiques sectorielles des départements ministériels.

C'est pourquoi, il a insisté sur le fait qu'ils doivent être de véritables instruments de renforcement de la résilience de notre tissu économique qui a été mis à rude épreuve dans un contexte sécuritaire difficile et de géopolitique à facettes multidimensionnelles.

Pour lui, la maîtrise des charges de fonctionnement demeure un objectif assigné aux entreprises publiques, d'où son invite à souscrire à la vision de son Gouvernement qui est de doter les sociétés d'Etat et les Établissements Publics de Prévoyance Sociale

La suite à la page 5

La suite de la page 4

d'une politique équitable et harmonisée en matière de rémunération.

En termes de performances, les dix (19) sociétés d'Etat ont réalisé un chiffre d'affaires cumulé de 1 910,743 milliards de F CFA en 2023, contre 1 694,473 milliards de F CFA en 2022, soit une hausse de 12,76%.

Aussi, la contribution directe des sociétés d'Etat au budget de l'Etat est de 589,043 milliards de F CFA en 2023, contre 519,638 milliards de F CFA en 2022, soit une hausse de 69,405 milliards de F CFA.

Cette contribution au budget national représente 21,86% des recettes budgétaires de l'Etat au 31 décembre 2023, contre 20,74% en 2022.

Sur dix-neuf (19) sociétés d'Etat, dix-sept (17) sont bénéficiaires avec un résultat net global des dix-neuf (19) entreprises qui s'établit en 2023 à 95,881 milliards de F CFA, contre 76,696 milliards de F FA en 2022, soit une progression de 25,01%.

Les trois (03) Etablissements Publics de Prévoyance Sociale ont également enregistré une performance appréciable en 2023.

En effet, le « total produits » consolidé s'élève à 353,127 milliards en 2023 contre 325,127 milliards en 2022, soit un accroissement de 8,61%.

Leur contribution au budget de l'Etat est également en progression en passant de 2,483 milliards en 2023, contre 2,171 milliards de F CFA en 2022.

Par ailleurs, ils ont enregistré un excédent de gestion cumulé qui est passé de 172,362 milliards en 2022 à 183,604 milliards en 2023.

DCRP-Primature

Le Nigeria interdira les plastiques à usage unique en 2025

Le Nigeria a annoncé mardi une interdiction des plastiques à usage unique dans les bureaux gouvernementaux, en prélude à une interdiction nationale qui commencera en janvier prochain, une mesure qui pourrait provoquer une tempête dans un pays fortement dépendant des plastiques.

Une étude récente de l'Agence américaine pour le développement international a révélé que le Nigeria figure parmi les plus grands pollueurs de plastique au monde, générant plus de 2,5 millions de tonnes de déchets plastiques par an, dont plus de 70% finissent dans les mers et les décharges. «Si vous regardez la politique nationale de gestion des déchets plastiques adoptée

La suite à la page 6

NIGERIA

La suite de la page 5



en 2020, elle envisageait que d'ici 2025, certaines catégories de plastiques seraient interdites au Nigeria», a déclaré Iziaq Salako, ministre adjoint de l'Environnement, selon africanews. «Ce que fait le gouvernement fédéral, c'est préparer les esprits des Nigérians à ce qui va venir et donner l'exemple», a-t-il ajouté. La plupart des matériaux qui seront interdits sont des plastiques à usage unique, notamment les pailles, les couverts, les bouteilles en plastique et les petits sachets d'eau, qui posent un problème majeur pour le pays, a-t-il précisé. Le Nigeria a annoncé une politique nationale pour réduire la pollution des déchets plastiques en 2020, lorsque le total des déchets plastiques annuels était d'environ 1,5 million de tonnes métriques, selon le plan consulté par Reuters. Le document souligne comment une gestion adéquate des déchets plastiques peut créer une économie circulaire, où la conception, la production et l'utilisation des plastiques conduisent au recyclage pour réutilisation. Depuis lors, les déchets plastiques ont fortement augmenté dans des villes en pleine croissance comme Lagos, avec une population estimée entre 17 et 20 millions, où une recherche du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) cette année a révélé qu'environ 50 à 60 millions de sachets d'eau usagés sont jetés dans les rues chaque jour. En janvier, l'État de Lagos a annoncé une interdiction des plastiques à usage unique et du polystyrène, largement utilisés dans les services de restauration et de livraison par les vendeurs de rue, affirmant qu'ils obstruent les égouts et les canaux d'eau. Le Nigeria élabore également une nouvelle politique d'utilisation des plastiques qui vise une élimination progressive des déchets plastiques. D'ici cinq ans, il prévoit que les producteurs se tournent vers des alternatives et vise à réglementer strictement les importations.

GHO Djakaridja

MADAGASCAR

Le parti au pouvoir remporte la majorité à l'Assemblée nationale

Le parti au pouvoir est sorti gagnant des élections législatives qui se sont tenues le 29 mai dernier dans le pays. La proclamation des résultats officiels a été faite jeudi 27 juin par la Haute cour constitutionnelle (HCC).



Le président Andry Rajoelina salue le public lors d'une séance de prière

Le parti au pouvoir (Irmar (Isika rehetra miaraka amin'i Andry Rajoelina)) a été sacré gagnant des élections législatives au Madagascar après la publication des résultats officiels le jeudi 27 juin 2024 par la Haute cour constitutionnelle. Selon l'Agence Anadolu, sur les 163 députés qui vont siéger à l'Assemblée nationale, 84 ont été élus sous les couleurs du parti au pouvoir (Irmar (Isika rehetra miaraka amin'i Andry Rajoelina)) qui obtient ainsi la majorité absolue à l'Assemblée, 51 sont des candidats indépendants, tandis que les 21 autres sont issus de la plateforme de l'opposition. Les autres gagnants sont issus de jeunes partis. De nombreux observateurs ont qualifié l'obtention d'une majorité absolue à l'Assemblée nationale de gage de stabilité politique pour le Président Andry Rajoelina. Les élections ne se sont pas déroulées sans contestation comme c'est le cas dans beaucoup de pays africains qui sont dans une démocratie naissante. Pour le cas des élections législatives au Madagascar, candidats du parti au pouvoir et de l'opposition s'accussaient mutuellement de fraude en témoigne les prés de 1500 requêtes liées à ces scrutins enregistrés par la Haute cour constitutionnelle. Selon notre source, pendant l'annonce des verdicts, la Cour a rejeté les requêtes pour disqualification de candidats à défaut de preuves solides. En revanche, les juges constitutionnels ont décidé d'annuler une partie des résultats dans quatre districts à savoir Maevatanana, Fénérive – Est, Faratsiho et Moramanga suite à des requêtes pour fraudes qu'ils ont reçues. Notons que le peuple malgache se prépare pour un nouveau scrutin, plus précisément les élections communales prévues au mois de novembre prochain.

Lucien DAKISSAGA

INFOS DES PAYS D'AFRIQUE

Landry Nguemo, ex-international camerounais décède à 38 ans



Le football camerounais est en deuil. L'ancien international Landry Nguemo est décédé tragiquement ce jeudi 27 juin dans un accident de la route au Cameroun. Âgé de seulement 38 ans, Landry Nguemo a perdu la vie lors d'un accident impliquant un camion de sable sur la route Yaoundé-Bafoussam. Son chauffeur est également décédé. Landry Nguemo a débuté sa carrière professionnelle à 19 ans à l'AS Nancy Lorraine et a remporté la Coupe de la Ligue 2006. Il avait pris sa retraite en 2020 après une carrière marquée par des passages à Saint-Étienne, au Celtic Glasgow et en Norvège. En 2021, il avait rejoint Nancy pour entraîner les U16. Il venait d'être nommé entraîneur principal de la réserve à la mi-saison 2022-2023.

Football : Eto'o entendu par la CAF pour des allégations de matchs truqués



Suite aux accusations de matchs truqués, Samuel Eto'o a été auditionné par le jury disciplinaire de la Caf. L'audience a eu lieu le mardi 25 juin, au Caire, en Égypte. Depuis son élection à la tête de la Fecafoot, Samuel Eto'o fait face à de nombreuses critiques de la part d'autres membres de la Fédération. Après les échanges virulents, ces désaccords ont été emmenés devant le jury disciplinaire de la Caf, la Confédération Africaine de Football, qui va devoir trancher. Samuel Eto'o est accusé d'avoir truqué des matchs du championnat national, favorisé la montée en première division du club Victoria United, et d'avoir signé un contrat de sponsoring avec une société de paris sportifs. Des faits qu'il continue de nier.

Haïti : les policiers kényans rencontrent le Premier ministre Garry Conille



Ils sont arrivés cette semaine en Haïti pour une mission internationale visant à rétablir la sécurité. Mais avant leur déploiement sur le terrain, les centaines de policiers kényans ont rencontré mercredi le Premier ministre haïtien Garry Conille. L'anticipation se mêle à la peur en Haïti, alors que le pays accueille la quatrième intervention étrangère majeure de son histoire pour lutter contre la violence des gangs qui gangrène le pays des Caraïbes. Les précédentes interventions visant à soutenir le pays ont mal tourné. La mission de maintien de la paix des Nations unies de 2004 à 2017, a été entachée par des allégations d'agressions sexuelles et par l'introduction du choléra, qui a tué près de 10 000 personnes. Depuis des années, la police kényane fait l'objet d'allégations d'abus, notamment d'exécutions extrajudiciaires. Lors des récentes manifestations, elle a été accusée d'avoir ouvert le feu sur des émeutiers qui ont pris d'assaut le Parlement de la capitale kényane.

INFOS DES PAYS D'AFRIQUE

Kenya : les manifestants poursuivent le mouvement



Malgré le retrait du projet de loi de finances controversé au Kenya, la mobilisation continue. Dans les rues de Nairobi, des grenades lacrymogènes ont été lancées dans le cadre d'un important déploiement de sécurité. Au moins une femme semble avoir été blessée. Des images ont montré qu'elle était assistée par un groupe d'individus alors qu'elle était allongée sur le sol. Le président William Ruto a annoncé le retrait du projet de budget, et dit vouloir une concertation nationale avec la jeunesse. Mais, les manifestants se disent méfiants face aux annonces du chef d'Etat. Le Kenya est encore sous le choc de ces violences, qui ont notamment vu des émeutiers prendre d'assaut le Parlement, brûlant des parties du bâtiment et faisant fuir les législateurs. Suite aux manifestations meurtrières, 22 personnes sont mortes et des dizaines d'autres ont été blessées.

ONU : violations massives des droits des enfants en 2023



Les Nations Unies indiquent que 2023 a marqué le plus grand nombre de violations contre les enfants depuis près d'une décennie. Virginia Gamba, la représentante spéciale de l'ONU pour les enfants, a déclaré au Conseil de sécurité que l'ONU a vérifié 32 990 violations graves concernant 22 557 enfants en 2023. Gamba a précisé que ces violations comprenaient le meurtre et la mutilation d'enfants, suivis par le recrutement et l'utilisation d'enfants, le refus d'accès humanitaire et les enlèvements. Le rapport de l'ONU montre que 5 301 enfants ont été tués et 6 348 autres blessés, marquant une augmentation de 35 % par rapport aux années précédentes. Le rapport indique également que le recrutement et l'utilisation d'enfants ont également augmenté en 2023, avec 8 655 cas vérifiés, dont environ 15 % concernaient des filles, qui ont également subi de multiples violations pendant leur recrutement ou leur utilisation.

RDC : les violences sexuelles et crimes des M23 en hausse depuis 2022



Le conflit qui sévit depuis des décennies dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), riche en minerais, s'est «considérablement détérioré» depuis le début de l'année 2022 et s'est encore aggravé depuis octobre dernier, avec une forte augmentation des violences sexuelles, du nombre de blessés et du recrutement d'enfants, a déclaré mercredi le plus haut responsable de la Croix-Rouge dans le pays. François Moreillon a qualifié la RDC de «crise à double tranchant», les 30 dernières années de conflit ayant affaibli la capacité des gouvernements, y compris au niveau local, à fournir des services de base tels que l'eau, l'éducation et la nourriture. En ce qui concerne la protection des civils, M. Moreillon soutient que la crise était «extrêmement aiguë». L'est de la RDC est en proie à la violence armée, car plus de 120 groupes se disputent le pouvoir, les terres et les précieuses ressources minérales, tandis que d'autres tentent de défendre leurs communautés. Certains groupes armés ont été accusés de massacres.

INFOS DES PAYS D'AFRIQUE

Congo-Russie : Sassou Nguesso et Poutine célèbrent 60 ans de coopération



Le président du Congo a été reçu ce jeudi au Kremlin par son homologue de Russie. Denis Sassou Nguesso et Vladimir Poutine ont parlé de coopération politique et économique sur fond de célébration de 60 ans de relation diplomatique entre Brazzaville et Moscou. Le Président Poutine a salué la contribution du Président Nguesso au développement des relations russo-congolaises et l'a remercié pour son travail commun sur la scène internationale. Lors de sa rencontre avec Vladimir Poutine, Denis Sassou-Nguesso a déclaré qu'il souhaitait discuter avec les responsables russes de la coopération dans les domaines de l'économie, de la finance, de la défense et de la sécurité.

Soudan : le secteur de la santé en ruines après 14 mois de conflit



Plus de 14 mois de conflit ont ravagé le Soudan, laissant son secteur de la santé dans un état critique. De nombreux hôpitaux et établissements médicaux à travers le pays sont désormais fermés, endommagés ou réduits en cendres, conséquence directe des hostilités incessantes. À Omdurman, l'une des plus grandes villes du Soudan, des bâtiments hospitaliers autrefois animés sont aujourd'hui désertés, témoignant de l'impact dévastateur de la guerre sur les infrastructures médicales locales. Les médecins, confrontés à des ressources limitées et à un afflux constant de patients, ont sonné l'alarme : les quelques installations encore opérationnelles pourraient elles-mêmes fermer leurs portes faute de moyens suffisants pour répondre aux besoins croissants.

Guinée: Procès du massacre du 28-Septembre - Une page marquante se tourne avec la fin des plaidoiries



Le tribunal jugeant douze anciens responsables militaires et gouvernementaux au procès des massacres du 28 septembre 2009 en Guinée - au moins 156 personnes tuées et 109 femmes violées a mis ce 26 juin 2024 son jugement en délibéré au 31 juillet prochain. Une phase marquante dans un procès historique entamé le 28 septembre 2022.Les plaidoiries dans le procès des massacres du 28 septembre 2009 en Guinée ont pris fin ce 26 juin 2024 devant le tribunal criminel de Conakry. Ce sont les avocats de la défense qui ont été les derniers à intervenir durant ce procès fleuve où une dizaine d'officiers sont jugés pour leur implication présumée dans la mort d'au moins 156 personnes, tuées, par balle, au couteau, à la machette ou à la baïonnette. Des centaines avaient aussi été blessées dans la répression d'un rassemblement de l'opposition dans un stade de Conakry et ses environs, selon le rapport d'une commission d'enquête internationale mandatée par l'Onu.

HOROSCOPE DU JOUR

BÉLIER (21 mars - 19 avril)

attendez-vous à une journée avec beaucoup d'énergie vis-à-vis de vos collègues. Cela ne doit pas nécessairement avoir une connotation négative, il suffit d'être à l'affût. Vos finances iront dans la bonne direction.

TAUREAU (20 avril- 20 mai)

des blocages pourraient apparaître dans certaines communications. N'exposez aucun intérêt ou opinion personnelle si vous ne voulez pas que les choses tournent mal. Vos finances subiront quelques revers.

GÉMEAUX (21 mai- 20 juin)

vous devriez commencer à réfléchir à de nouveaux objectifs ou horizons à atteindre. Votre esprit a besoin de plus de stimuli que vous n'en avez et vous êtes convaincu que l'Univers a un atout dans sa manche. Les finances sont prédisposées aux situations risquées.

CANCER (21 juin - 22 juillet)

vous montrerez ce que vous valez, ce que vous savez faire et ce que vous pouvez réaliser s'ils vous font confiance. Si vous étudiez, vous aurez de bonnes notes et des progrès. Vos finances, grâce à vos efforts, se renforcent.

LION (23 juillet - 23 août)

des nouvelles arrivent concernant des mouvements que vous n'êtes pas tout à fait prêts à entreprendre. Vous finirez par céder à cause de votre situation personnelle, mais votre humeur déclinera à partir de ce moment-là. Vous devrez payer des factures avec des préavis impayés.

VIERGE (24 août- 22 septembre)

vous devrez être vigilant avec une certaine personne qui fait preuve d'une certaine empathie à votre égard et vous savez que c'est faux. Ne les laissez pas gagner du terrain sur vous, mais ne leur volez pas non plus le leur. Vos finances seront limitées à long terme.

BALANCE (23 septembre- 22 octobre)

vous avez des possibilités de grandir et d'obtenir du succès dans certains aspects liés à la préparation. Vous vous déplacerez d'un endroit à un autre pour résoudre des problèmes. L'économie va croître dans les prochains jours.

SCORPION (23 octobre- 21 novembre)

réfléchissez à cette situation. Les défis et les obstacles augmenteront à l'avenir. Les chefs d'entreprise évalueront certains employés pour faire pression et apporter des changements. De plus, il serait sage que vous planifiiez à l'avance cette dépense importante à venir.

SAGITTAIRE (22 novembre - 21 décembre)

vous pourrez découvrir le meilleur de la collaboration et du travail d'équipe. Ne vous contentez pas car les choses vont bien à première vue. Explorez les capacités et les méthodes de travail qui peuvent vous améliorer. Côté matériel, gare à la perte ou au vol.

CAPRICORNE (22 décembre- 19 janvier)

le vieux tombe et le nouveau naît. Vous traverserez de nouvelles étapes dans votre vie professionnelle, que ce soit à l'extérieur ou à l'intérieur du même lieu, mais la vie vous réserve de nouvelles opportunités. Ne vous laissez pas emporter par les attentes.

VERSEAU (20 janvier- 19 février)

si vous avez commis une erreur, il est important de l'admettre à la bonne personne. Évitez de fuir la situation, car elle pourrait se retourner contre vous. L'honnêteté et la sincérité sont essentielles ce jour-là.

POISSONS (20 février- 20 mars)

vous ne devez pas vous sentir fragile et sans protection à cause de votre état d'esprit. Ne vous fiez pas aveuglément à ce qui est écrit dans un contrat, car les situations peuvent changer. Vous ressentirez probablement le désir d'aider les autres par compassion et ainsi utiliser vos ressources d'une manière ou d'une autre.

Le Quotidien Numérique d'Afrique

EDITION CONTINENTALE
02 BP 5805 Ouaga 02 Burkina Faso
+ 226 76 60 97 21
mailto:contact@sc-mail.info
Site web https://www.quotidiennumerique.com

Autorisations
n°5509P /2013/ CAO/ TGI.O/ P.F.
n°1238/2016/CAO-TGI/ OUA/ P.F

Administration
OTC MEDIA SARL

Directeur de publication
Siaka GOW

Rédacteur en chef
OUEDRAOGO Wendtouin

Equipe de rédaction
Djakaridja GHO
Lucien DAKISSAGA
OUEDRAOGO Wendtouin

Équipes de montage
Djakaridja GHO

Distribution
https://www.quotidiennumerique.com

Service Commercial
mailto:contact@sc-mail.info
(Abonnement, insertion, couverture médiatique)
+226 76 60 97 21/ +226 61 08 03 03/ +226 70 210208

Retrouvez la version complète dans vos kiosques numériques

ekiosque — Cameroun
viaPRESSE.com — Europe - Amerique
Cdiscount — France
MONKIOSK.com — Côte d'Ivoire
fnac — Europe
viapress.be — Belgique
SOGAPRESSE — Gabon
ePresse — Europe - Amerique
Cultura — France
emediaplace — Afrique
France loisirs — France
scopalto — Europe
orange — Tous les pays Orange
Tego
YouScribe — Tous les pays qui ont Orange Money